

Bilan des déploiements fibre et mobile à l'occasion du comité de pilotage numérique du 16 décembre 2021

À l'invitation des ministres Jacqueline Gourault, Joël Giraud et Cédric O, le gouvernement réunissait, le jeudi 16 décembre 2021, les associations de collectivités, dont l'ANEM, ainsi que les acteurs du numérique pour faire le point sur la lutte contre la fracture digitale.

À cette occasion, un bilan des déploiements fibre et mobile a été présenté ainsi que les efforts à faire afin d'améliorer la qualité de la fibre. Concernant les déploiements de la fibre, dans les zones d'initiatives publiques, au troisième trimestre de l'année 2021, 7,3 millions de locaux étaient éligibles. Le gouvernement a également rappelé que 150 millions d'euros supplémentaires issus de France relance seront attribués aux réseaux d'initiative publique afin de financer les raccordements complexes et de garantir un accès étendu à la fibre optique sur l'ensemble des territoires. Les zones rurales représentent plus de la moitié des déploiements de la fibre cette année. Concernant les déploiements de la 4G dans le cadre du New Deal mobile, en décembre 2021, 2 986 nouveaux sites mobile ont été identifiés par les acteurs locaux des équipes projets locales et 1 115 sites ont été mis en service depuis 2018.

Les associations d'élus ont insisté sur la nécessité de ne pas négliger la qualité des réseaux. Les collectivités locales témoignent régulièrement auprès de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) d'infrastructures dégradées, avec notamment de la fibre endommagée et des coupures pouvant durer plusieurs mois. Elles ont également questionné le gouvernement et l'opérateur Orange sur le démantèlement du cuivre. Elles seront associées au processus de démantèlement.